



DES ASSURANCES AU QUOTIDIEN

VOTRE ASSURANCE MULTIRISQUES HABITATION



À PARTIR DE
29 €*
/AN
SEULEMENT

LA SMENO, C'EST AUSSI :



ASSURANCES
ÉTUDIANTS ET JEUNES
ACTIFS



MUTUELLES



PRÉVENTION



IMMOBILIER

SMENO
Assurances

*Pour une chambre universitaire ou un studio géré(e) par le CROUS sans garantie vol. Tarif valable du 01/05/2018 au 30/04/2019.

UNE ASSURANCE HABITATION, C'EST QUOI ?

En solo ou en colocation, en chambre universitaire, studio ou appartement, il est **OBLIGATOIRE** d'assurer votre logement. Notre assurance vous protège contre : incendie, dégât des eaux, bris de glace, cambriolage ⁽¹⁾, dommages électriques aux appareils (machine à laver, four...).

Vous restez moins d'un an dans votre nouveau logement ? Vous pouvez être remboursé(e) du reste de votre cotisation ! (Voir conditions par téléphone ou en agence).

LES AVANTAGES DE L'ASSURANCE



DES ASSURANCES COMPLÈTES CONÇUES **POUR LES ÉTUDIANTS ET LES JEUNES ACTIFS**



VOS **COLOCATAIRES ASSURÉS** SUR LE MÊME CONTRAT SANS SUPPLÉMENT



RENFORT DE VOTRE ASSURANCE AVEC **EXTENSIONS** VOUS PERMETTANT **D'ASSURER VOTRE MATÉRIEL INFORMATIQUE ET D'AUGMENTER VOTRE CAPITAL MOBILIER**



« VOUS POUVEZ CHANGER D'ADRESSE EN COURS D'ANNÉE **SANS FRAIS !** »

VOICI UN EXEMPLE POUR MIEUX COMPRENDRE :

Un incendie vient d'endommager l'appartement en colocation de Pierre, David et Alexia. Titulaire d'un contrat multirisques habitation auprès de la SMENO, un expert vient d'être désigné afin de déterminer les circonstances du sinistre et d'estimer les dommages causés par l'incendie. **Après investigation, une indemnité de 4 500 € leur a été allouée.**



Plus d'info sur l'assurance habitation SMENO sur smeno.com/habitation

⁽¹⁾ Garantie vol incluse dans toutes les formules sauf dans la formule 1

LE DÉTAIL DE VOS GARANTIES

	FORMULE 1	FORMULE 2	FORMULE 3	FORMULE 4	FORMULE 5	FORMULE 6	FORMULE 7
LOGEMENT ÉTUDIANT	Chambre ou studio en cité U géré(e) par le CROUS		Chambre chez l'habitant ou foyer privé*	Studio / T1	T2	T3	T4 et maison individuelle**
TARIF ANNUEL	29 € / AN Sans vol	34 € / AN Avec vol	48 € / AN	64 € / AN	89 € / AN	99 € / AN	122 € / AN
CAPITAUX MOBILIER	2 300 €	2 300 €	3 900 €	3 900 €	5 400 €	6 100 €	12 200 €

LES GARANTIES : formule 1 / Chambre ou studio en cité U géré(e) par le CROUS

Incendie, dégâts des eaux, responsabilité locative (recours à des voisins ou des tiers), événements climatiques, responsabilité séjour/voyage, attentats et actes de terrorisme, dommages aux appareils électriques, défense recours, bris de glace, responsabilité civile vie privée.

LES GARANTIES : formules 2 / 3 / 4 / 5 / 6 / 7

Incendie, dégâts des eaux, responsabilité locative (recours à des voisins ou des tiers), événements climatiques, responsabilité séjour/voyage, attentats et actes de terrorisme, dommages aux appareils électriques, défense recours, bris de glace, responsabilité civile vie privée, **vol et vandalisme**.

EXTENSIONS DE GARANTIE POUR LOGEMENT ÉTUDIANT

Pour 14 € / an : Option A / Extension des capitaux mobiliers et du matériel informatique et votre capital mobilier garanti est augmenté de 1 500€.
(Disponible pour les formules 2, 3, 4, 5, 6 et 7)

Pour 26 € / an : Option D / Extension coloc capitaux mobiliers et matériel informatique et votre capital mobilier garanti est augmenté de 3 000€.
(Disponible pour les formules 4, 5, 6 et 7)

	FORMULE 1	FORMULE 2	FORMULE 3	FORMULE 4
LOGEMENT JEUNE ACTIF	Studio / T1	T2	T3	T4 et maison individuelle**
TARIF ANNUEL	80 € / AN	97 € / AN	116 € / AN	129 € / AN
CAPITAUX MOBILIER	10 000 €	10 000 €	15 000 €	15 000 €
CAPITAUX VOL	5 000 €	7 000 €	9 000 €	13 000 €

LES GARANTIES :

Responsabilité civile vie privée, bris de glace, incendie, dégâts des eaux, dommages aux appareils électriques, défense recours, événements climatiques, responsabilité séjour/voyage, vol et vandalisme

EXTENSION DE GARANTIE POUR LOGEMENT JEUNE ACTIF

Pour 26 € / an : Option A / Extension des capitaux mobiliers et du matériel informatique et votre capital mobilier garanti est augmenté de 3 000€.
(Toutes formules)

Pour 21 € / an : Option B / Extension coloc capitaux mobiliers et matériel informatique et votre capital mobilier garanti valeur à neuf. (Toutes formules)

* Le particulier loue une chambre sans cuisine ni salle d'eau à usage privatif.

** 4 pièces maximum. Les maisons individuelles peuvent être garanties par leur formule correspondante même si elles n'ont que 2 ou 3 pièces principales. Les appartements et maisons individuelles > T4 et/ou d'une superficie >200m² ne peuvent être garantis par cette police.

BESOIN DE NOUS JOINDRE ?



DANS NOS AGENCES SMENO

HAUTS-DE-FRANCE

- Amiens
18 rue Jean Catelas
- Boulogne
Maison de l'étudiant – 25 rue Saint Louis
- Compiègne
UTC B.Franklin Rue du Couttolenc,
Bureau A409-d
- Dunkerque
Maison de l'étudiant – 252 avenue de
l'université

- Lille
Furet du Nord – 15 place Général de
Gaulle, 7ème étage
- Lille
43 boulevard Vauban
- Valenciennes
66 avenue Clemenceau
(arrêt tram « Clemenceau »)
- Villeneuve d'Ascq
Furet du Nord, Centre Commercial V2

NORMANDIE

- Caen
40 avenue de la Libération
- Le Havre
103 cours de la République
(arrêt tram « Université »)
- Rouen centre
123 rue du Général Leclerc

Retrouvez tous les horaires sur
smeno.com/agences



PAR TÉLÉPHONE

Du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00

09 72 67 60 00

(appel non surtaxé)



SUR INTERNET

www.smeno.com

(rubrique contact)



PAR COURRIER

SMENO - Centre de gestion
CS 90027
59040 LILLE CEDEX



VIA LES RÉSEAUX SOCIAUX



SUIVEZ-NOUS !



**PROXIMITÉ et
DISPONIBILITÉ**



RETROUVEZ L'ENSEMBLE DE NOS PRODUITS :
ASSURANCES - MUTUELLES - PRÉVENTION - IMMOBILIER

La SMENO s'engage à toujours mieux respecter l'environnement, dans l'ensemble de ses activités. Toutes les éditions de la SMENO sont imprimées sur du papier 100% recyclé et confiées à des imprimeurs titulaires du label imprim'vert. Document non contractuel.

SMENO
Assurances